



Équipement et  
services partagés

319

DA6

Projet de construction du poste Saint-Patrick à  
315-25 kV dans l'arrondissement Le Sud-  
Ouest à Montréal

6211-09-064

Une division d'Hydro-Québec

Le 10 septembre 2015

Gérance de projets Postes  
Place Dupuis, Tour 1, 19<sup>e</sup> étage  
855, rue Sainte-Catherine Est  
Montréal (Québec) H2L 4P5

Tél. : (514) 840-3000 poste 4892  
Télec : (514) 840-3060  
C. élec. : [trepanier.jacques@hydro.qc.ca](mailto:trepanier.jacques@hydro.qc.ca)

Monsieur Marc Paquin  
Président  
Commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Consultation réalisée auprès de l'arrondissement Le Sud-Ouest dans le cadre du  
Projet de construction du poste Saint-Patrick à 315-25 kV**

Monsieur Paquin,

Dans le cadre de l'audience publique sur le Projet de construction du poste Saint-Patrick à Montréal, Hydro-Québec souhaite vous faire part des plus récentes activités de consultation tenues auprès des représentants de l'arrondissement Le Sud-Ouest.

Tel que décrit dans l'étude d'impact sur l'environnement, depuis juin 2013, Hydro-Québec a effectué une série de rencontres dans le cadre de sa démarche d'information et de consultation des publics concernés par le projet. Ces rencontres ont pour but de favoriser l'acceptabilité sociale du projet dans le milieu d'accueil. Dans ce contexte, une douzaine de rencontres ont eu lieu avec l'arrondissement.

Plus récemment, Hydro-Québec a rencontré l'arrondissement au sujet de l'intégration visuelle du poste et son implantation. Deux rencontres ont eu lieu. La première, le 15 mai, visait à préciser les demandes et propositions de bonification de l'arrondissement et la seconde, le 11 août, a permis de présenter les mesures d'optimisation suivantes proposées par Hydro-Québec :

- Réduction de l'aire de stationnement de 44 %, permettant d'augmenter l'espace vert en façade du poste;
- Réduction de l'espace intérieur du site du poste pour permettre l'élargissement de la bande de verdure qui longe la rue St-Patrick de 65 %;
- Augmentation significative du nombre et de la diversité de plantations (conifères et feuillus) ainsi que l'ajout d'arbres plus hauts à maturité;
- Déplacement d'un équipement de distribution pour permettre l'ajout d'une bande verte à l'arrière du poste.

Ces mesures concernent essentiellement l'aménagement paysager en façade du poste sur la rue Saint-Patrick et à l'arrière de celui-ci pour contribuer à la réduction des ilots de chaleur urbains et assurer une meilleure intégration au paysage. À cet effet, vous trouverez en pièces jointes, des simulations visuelles des mesures d'optimisation qui ont été présentées à l'arrondissement lors de la rencontre du 11 août dernier.

Cependant, Hydro-Québec n'a pu donner suite à la demande de l'arrondissement liée à une nouvelle configuration du poste, laquelle visait l'implantation du bâtiment en parallèle à la rue Saint-Patrick. En effet, Hydro-Québec doit présenter le meilleur projet qui soit, tant sur les plans technique, économique, environnemental et social et ce, pour le bénéfice de sa clientèle.

Tout au long de la démarche, Hydro-Québec a accordé une attention particulière aux questions posées par les représentants de l'arrondissement, est demeurée à l'écoute de leurs priorités et a proposé des mesures d'optimisation afin de répondre à leurs préoccupations. Nous comptons poursuivre cette démarche avec l'arrondissement afin de bien intégrer le projet dans son milieu d'accueil.

Nous vous remercions de l'attention portée à la présente.

Recevez, Monsieur Paquin, nos salutations distinguées.



Jacques Trépanier  
Gérant de projets  
Direction principale, Projets de transport et construction  
Hydro-Québec Équipement et services partagés

p.j. Poste Saint-Patrick. Simulation visuelle de l'aménagement paysager proposé – vue de la piste cyclable

Poste Saint-Patrick. Simulation visuelle de l'aménagement paysager proposé – vue depuis le trottoir vers le talus du CN



RENDU NO. 4 AVANT - VUE DEPUIS LE TROTTOIR VERS LE TALUS DU CN



RENDU NO. 4 APRÈS - AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS VUE DEPUIS LE TROTTOIR VERS LE TALUS DU CN



RENDU NO. 1 AVANT - VUE DE LA PISTE CYCLABLE



RENDU NO. 1 APRÈS - AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS VUE DE LA PISTE CYCLABLE